

« Moi, candidat à la présidentielle »

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril prochain, les Français auront le choix entre onze candidats. Parmi ces prétendants, cinq ne dépassent pas les 1% d'intention de vote (sondage POP2017 du 25 mars 2017). N'ayant aucune chance d'élire domicile à l'Élysée dans un avenir proche, il est légitime de s'interroger sur ce qui pousse ces « petits candidats » à se lancer dans cette bataille électorale.

Cela peut paraître paradoxale, mais les différents candidats à l'élection présidentielle 2017 n'ont pas tous l'intention de succéder à François Hollande. Ils ont chacun des objectifs très différents. Cependant, à moins de lire dans les pensées des candidats, il est impossible de connaître leurs motivations personnelles. Il est toutefois possible d'en esquisser les contours en analysant leur parcours personnel, leur appartenance politique, ainsi que leur programme.

Différentes catégories de candidats

Interrogé sur le sujet, Olivier Fillieule, sociologue politique à l'Université de Lausanne, distingue trois catégories de candidats : ceux participant pour gagner, ceux visant la victoire mais qui, simultanément, préparent leur prochain coup dans le jeu politique et enfin les « petits candidats ».

Dans la première catégorie, nous retrouverions Marine Le Pen, bien installée à la tête du Front National et qui a peu de chance d'y être délogée. Benoît Hamon prendrait, par exemple, place dans le second groupe. En plus de viser la présidence de la République, il chercherait parallèlement à conserver sa place à la tête du Parti Socialiste, position qu'il maintiendrait en obtenant un bon résultat à la sortie des urnes. Enfin, 5 candidats¹

¹ Il s'agit de François Asselineau, Jacques Cheminade, Jean Lassale, Nathalie Arthaud et Philipp Poutou. Nicolas Dupont-Aignan n'a, volontairement, pas été intégré, car il compte plus de 4% d'intention de vote et bénéficie d'une plus forte médiatisation que les « petits candidats ».

feraient partie de la dernière catégorie. Pour Pascal Jan, docteur en droit public, « ce sont des témoins, marginaux le plus souvent. Ils présentent des particularités bien marquées »² et « leur programme électoral, lorsqu'ils en portent un, est limité à un aspect de la politique nationale »³ (souveraineté nationale, innovation, ruralité, société, etc.).

Les « petits candidats »

Ce groupe de politiciens pourrait être divisé en deux sous-catégories. La première serait composée des petits partis, comme Lutte Ouvrière (LO) représenté par Nathalie Arthaud ainsi que le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) qui a choisi Philippe Poutou. Dans la deuxième sous-catégorie, nous retrouverions les candidatures personnelles de François Asselineau, Jacques Cheminade et Jean Lassale.

La principale différence entre ces deux sous-catégories se cristallise dans la désignation des candidats. En effet, le LO et le NPA ont désigné leur représentant lors d'assemblées, alors que les trois autres prétendants se sont, pour ainsi dire, auto-désignés à travers des mouvements qu'ils ont créés.

Il s'agit déjà d'un indice de leurs différentes motivations. D'un côté nous trouvons des candidats qui représentent les intérêts d'un parti politique, structuré, et

² JAN, Pascal. Typologie des candidats. Pouvoirs, 2011, no 3, p. 59.

³ Ibidem

véhiculant une certaine idéologie. De plus, ils font partie du champ politique défini par Pierre Bourdieu⁴, et ce, malgré leur marginalisation du spectre politique dominant. De l'autre côté, nous retrouvons des candidats faisant de cette présidentielle une aventure personnelle, défendant des idées qui leurs sont propres.

Dans tous les cas, « ils ne peuvent en principe prétendre au moindre rôle entre les deux tours, sauf lorsque le second tour s'annonce particulièrement incertain. Les candidats qualifiés pour ce dernier n'y prêtent d'ailleurs le plus souvent aucune attention. »⁵

Les petits partis

Se lancer dans la course à l'Élysée n'a rien d'insensé pour les petits partis qu'ils soient de gauche ou de droite. Une présidentielle est une vitrine pour tous les candidats et permet, tous les cinq ans, de faire parler de soi durant quelques mois.

Concernant la prochaine élection présidentielle, les deux partis d'extrême gauche précités ne sont pas directement intéressés par le pouvoir. Que ce soit pour Nathalie Arthaud ou Philippe Poutou, l'essentiel est de se faire entendre, comme l'a expliqué la première nommée : « ce n'est pas mon objectif (d'être élue) [...] se présenter sert à dénoncer ceux qui prétendent gouverner à l'Élysée, à Matignon, ceux qui prétendent avoir le pouvoir et qui ne sont en réalité que des sous-fifres, des pantins qui sont dans les mains des grands groupes capitalistes, de la grande bourgeoisie. »⁶ Pour le candidat

du NPA « l'enjeu ce n'est pas les élections, c'est ce qui va se passer dans la rue »⁷.

Pour Pierre Bréchon, politologue, le but d'une campagne présidentielle « est de capter l'attention des électeurs, susciter leur intérêt, éveiller ou réveiller leurs convictions pour former des préférences à l'égard des candidats et de leurs propositions »⁸. A partir de cette citation, deux raisons qui poussent ces petits partis à se présenter à l'élection présidentielle se dégagent. Premièrement, non représentés à l'Assemblée nationale, ils utilisent la présidentielle pour faire parler d'eux et afin de se mesurer directement aux acteurs dominants du champ politique. Deuxièmement, la visibilité dont ils bénéficient durant quelque mois peut leur permettre d'attirer de nouveaux militants. Cette hypothèse est confirmée par Pierre Bréchon : « une mouvance comme l'extrême gauche, [...], ne saurait exister sans les urnes, considérées plus comme un média, un véhicule du discours révolutionnaire que comme un moyen de faire profondément changer les données politiques ». Ces petits partis sont donc des acteurs marginalisés du champ politique qui essaient de faire entendre leur voix en utilisant les élections présidentielles comme une tribune.

Les aventures personnelles

François Asselineau, Jacques Cheminade et Jean Lassalle ont décidé seuls de se lancer dans la course à la présidence. Cité par Jacques Gerstlé, Jean-Claude Colliard écrit : « si la candidature résulte d'un acte individuel, première manifestation du "caractère" que doit montrer un candidat à la présidence, elle se doit d'apparaître

⁴ BOURDIEU, Pierre. La représentation politique [Éléments pour une théorie du champ politique]. Actes de la recherche en sciences sociales. 1981. vol. 36. no 1. p. 3.

⁵ Ibidem. P. 59-60

⁶ France Info TV. « Interview de Nathalie Arthaud ». Le 22 mars 2017. <http://www.nathalie-arthaud.info/multimedia/interventions-tv-et-radio/presidentielle-les-candidats-sur-france-info-84376.html> (consulté le 31 mars 2017)

⁷ Europe 1. « Interview de Philippe Poutou ». Le 21 mars 2017. <http://www.europe1.fr/emissions/l-invite-d-europe-1-nuit/poutou-notre-enjeu-cest-pas-les-elections-cest-ce-qui-va-se-passer-dans-la-rue-3008954> (consulté le 31 mars 2017)

⁸ BRÉCHON, Pierre. Les élections présidentielles en France. Quarante ans d'histoire politique. La Documentation française. 2008. P.69

comme immédiatement soutenue par une adhésion collective »⁹. Dans ce but, ces trois candidats s'appuient sur des mouvements qu'ils ont créés et qui ont pris plus ou moins d'ampleur au fil des mois.

Les raisons les poussant à se présenter sont différentes de celles des petits partis. Tout d'abord, les trois candidats sont, pour l'heure, exclus du champ politique par les acteurs en faisant partie. En effet, François Asselineau et Jacques Cheminade, diplômés de l'ENA, ont, tous deux, une carrière dans la haute administration. Ils n'ont jamais exercé de mandat au niveau national et ne sont ainsi pas reconnus comme légitimes au sein du champ politique qu'ils souhaiteraient intégrer.

Le cas de Jean Lassale est quelque peu différent ; celui-ci siège à l'Assemblée nationale en tant que député des Pyrénées-Atlantique. Cependant, il a été placé hors du champ politique à la suite d'une dissidence institutionnelle. Maryvonne David-Jougneau, sociologue, définit ce concept : « il y a dissidence institutionnelle lorsqu'un individu, jouant son rôle social selon une formule qui se réfère au système symbolique des principes, se heurte au système symbolique des normes qui en diffère, et à l'ordre qui s'y réfère »¹⁰. L'auteur définit les normes comme étant « des règles collectives qui structurent l'interaction sociale selon un modèle défini »¹¹ et les principes « comme des règles à valeur universelle qui nécessite pour s'y référer un acte de pensée rationnelle qui en découvre la transcendance »¹². Jean Lassale n'a pas respecté les normes du champ politique à deux reprises. La première fois, en 2003, chantant en pleine assemblée, il coupe la parole à Nicolas Sarkozy alors ministre de

l'intérieur. Son second fait d'arme remonte à 2006 et à sa grève de la faim entamée suite à l'annonce de la délocalisation d'une usine. Il a finalement obtenu gain de cause (l'usine a annulé son transfert), mais a perdu sa légitimité au sein du champ politique. Tout comme Jacques Cheminade ou François Asselineau, Jean Lassale aimerait réintégrer le champ politique grâce à la présidentielle.

Malgré leur chance quasi inexistante, ces candidats « peuvent prétendre dans l'actuel système, à la faveur d'une forte contestation des partis de gouvernement ou d'un enracinement de leurs idées, grimper dans la catégorie des "espoirs" »¹³, c'est à dire, des candidats qui, dans l'immédiat ne se positionnent pas comme des prétendants incontestables à la présidence, mais pourraient le devenir. Cependant, « leur promotion est fragile dès lors qu'elle repose essentiellement sur un électorat contestataire ou, pour le dire différemment, sur une non-adhésion à leurs thèses fondamentales. »¹⁴ Pour illustrer ces difficultés, l'exemple de Jacques Cheminade est parlant. Ce septuagénaire participe à sa septième et ultime élection présidentielle sans jamais avoir rassemblé plus de 0.28%^{15 et 16} des voix (1995 et 2012).

Enfin, la route qui mène au premier tour de la présidentielle est bardée d'obstacles pas toujours faciles à franchir pour ces « petits candidats ». Tout d'abord, il est nécessaire d'obtenir 500 parrainages d'élus français. Cette étape peut être parfois comparée au premier tour à la présidentielle des « petits candidats », car bon nombre d'entre eux n'arrive pas à passer le « cut ». Il faut aussi

⁹ GERSTLÉ, Jacques. Les campagnes présidentielles depuis 1965. Etudes de la Documentation Française. 2008, no 5266. p. 88.

¹⁰ DAVID-JOUGNEAU, Maryvonne. La dissidence institutionnelle: une approche sociologique. Revue française de sociologie, 1988, p. 471.

¹¹ Ibidem p.482

¹² Ibidem p.483

¹³ JAN, Pascal. Typologie des candidats. Pouvoirs, 2011, no 3, p. 62.

¹⁴ Ibidem

¹⁵ BAUJARD, Antoinette, GAVREL, Frédéric, IGERSEIM, Herrade, et al. Vote par approbation, vote par note. Revue économique, 2013, vol. 64, no 2, p. 352.

¹⁶ JAN, Pascal. Typologie des candidats. Pouvoirs, 2011, no 3, p. 73.

prendre en compte l'aspect financier d'une candidature car, si la barre des 5% des voix est atteinte lors du premier tour, les frais de campagne peuvent être partiellement remboursés par l'Etat. Si le candidat échoue, la déconvenue financière peut être fatale au mouvement ou au parti.

En résumé, nous avons constaté que les motivations des « petits candidats » à la présidentielle n'étaient pas les mêmes et dépendaient de nombreux facteurs tels que l'origine de leur candidature ou leur place dans le champ politique. Il s'agit là d'un aperçu non exhaustif des raisons qui pourraient pousser chaque candidat à se lancer dans la course à l'Elysée. D'autres motivations personnelles, idéologiques, mais encore stratégiques peuvent être à l'origine d'une candidature. Finalement, nous nous rendons compte que l'important n'est pas que de participer, mais surtout de faire entendre une minorité dans un système qui ne lui laisse que peu de place.

Léo Martinetti

Bibliographie

Littérature

BAUJARD, Antoinette, GAVREL, Frédéric, IGERSHEIM, Herrade, et al. Vote par approbation, vote par note. *Revue économique*. 2013. Vol. 64. No 2. p. 345-356.

BOURDIEU, Pierre. « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1981. vol. 36. No 1. p. 3-24.

BRÉCHON, Pierre. « Les élections présidentielles en France. Quarante ans d'histoire politique ». *La Documentation française*. 2008. 231 p.

DAVID-JOUGNEAU, Maryvonne. « La dissidence institutionnelle: une approche sociologique ». *Revue française de sociologie*. 1988. p. 471-501.

GERSTLÉ, Jacques. « Chapitre 2 : Les campagnes présidentielles depuis 1965 ». *Etudes de la Documentation Française*. 2008. No 5266. p. 77-117.

JAN, Pascal. Typologie des candidats. *Pouvoirs*, 2011, no 3, p. 57-73.

Médias

Europe 1. « Interview de Philippe Poutou ». Le 21 mars 2017.
<http://www.europe1.fr/emissions/l-invite-d-europe-1-nuit/poutou-notre-enjeu-cest-pas-les-elections-cest-ce-qui-va-se-passer-dans-la-rue-3008954> (consulté le 31 mars 2017)

France Info TV. « Interview de Nathalie Arthaud ». Le 22 mars 2017.
<http://www.nathalie-arthaud.info/multimedia/interventions-tv-et-radio/presidentielle-les-candidats-sur-france-info-84376.html> (consulté le 31 mars 2017)